

Manager en intégrant les spécificités du télétravail

19 janvier de 9h00 à 12h00 – date limite d’inscription : 8 janvier 2021

3 février de 9h00 à 12h00 – date limite d’inscription : 20 janvier 2021

| | |
|--------------------------------------|---|
| <p>Objectifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le nouveau cadre réglementaire en matière de télétravail • Adapter son management aux spécificités du télétravail et d’une équipe dont des agents sont en télétravail et d’autres sur site • Favoriser la communication et le travail collaboratif « malgré » la distance (pratiques, outils) • Prévenir les risques psycho-sociaux et autres risques professionnels liés au télétravail |
| <p>Public</p> | <p>Cette formation s’adresse aux agents travaillant en Ile-de-France, encadrant ou devant encadrer rapidement des agents en télétravail.</p> |
| <p>Programme</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les spécificités du télétravail et du management à distance <ul style="list-style-type: none"> • Définition du télétravail vs. « télétravail de confinement » • Le nouveau cadre réglementaire du télétravail • Les modalités du télétravail • Enjeux et points de vigilance spécifiques du télétravail : effets sur la motivation, la performance, le sentiment d’appartenance et le lien relationnel • Les trois paradoxes et challenges du management à distance <p>→ Réflexion en groupe : Qualité de vie au travail (QVT) / Risques psycho-sociaux (RPS) - Les enjeux du télétravail pour l’ensemble de l’équipe</p> 2. Intégrer cette nouvelle organisation du travail au fonctionnement de l’équipe <ul style="list-style-type: none"> • Tirer les enseignements du télétravail de confinement • Les étapes pour accompagner la mise en œuvre du télétravail dans son équipe • Garantir l’équité entre tous : fixer le cadre, les règles • Favoriser le travail collaboratif (pratiques, outils) <p>→ Pistes individuelles pour intégrer cette nouvelle organisation du travail dans son équipe</p> 3. Le management à distance au quotidien <ul style="list-style-type: none"> • Adapter son management au niveau d’autonomie de chaque collaborateur • Passer d’une logique de présence à une logique de résultat : manager par objectifs • Créer du lien au sein de l’équipe malgré la distance • Identifier et prévenir les RPS et autres risques professionnels liés au télétravail |
| <p>Modalités pédagogiques</p> | <p>La formation de 3 heures sera rythmée par des apports théoriques (outils, méthodologie etc.) associés à des échanges et travaux pratiques. Les échanges et réflexions seront notamment axés sur les questions, les pratiques et les « retours terrain » des participants.</p> |

| | |
|-------------------------------|--|
| Intervenante | Sylvie MAGNIN , Consultante-Formatrice et Dirigeante de ValoriCom RH |
| | |
| Informations pratiques | Formation à distance via l'application Microsoft Teams. Groupe de 8 personnes maximum. Inscription sur www.sirene.inserm.fr |
| Contact | <p>Barro SOW Responsable Formation Administration du Siège – Pôle Ressources Humaines 101, rue de Tolbiac 75654 Paris cedex 13 Tél. : 01 44 23 62 10</p> <p>Mél. : formation.ads@inserm.fr</p> |